

## Parcoursup 2021 : l'IGESR pilote une mission d'expertise et de suivi...

5-7 minutes

---

Cette année marque une jonction : à la rentrée, les ex-lycéens entrant dans l'enseignement secondaire seront la première génération issue du nouveau bac. Olivier Sidokpohou, IGESR, pilote une mission d'expertise et de suivi des vœux formulés par les lycéens pour la session 2021 de Parcoursup. Le but : "analyser l'intégralité du processus d'orientation, depuis les vœux émis par les élèves jusqu'à l'inscription dans les formations du supérieur", en étant attentif à la façon dont les formations "veilleront à conserver dans leur classement la diversité de profils présente dans les vœux".



Olivier Sidokpohou, IGESR Droits réservés - DR

Olivier Sidokpohou, IGESR, pilote, depuis le début du mois de juin 2021, une mission d'expertise et de suivi des vœux formulés par les lycéens pour la session 2021 de Parcoursup. Olivier Sidokpohou est membre du comité stratégique "Diversité sociale dans l'enseignement supérieur" installé par la ministre Frédérique Vidal en juillet 2020 ([lire sur AEF info](#)). Très impliqué dans la réforme du lycée, il a piloté l'adaptation des CPGE à la réforme du

lycée ([lire sur AEF info](#)) et a notamment participé, en mars 2021, à une demi-journée thématique sur les impacts de la réforme du lycée sur les licences scientifiques, organisée par l'association Promosciences ([lire sur AEF info](#)).

D'après la lettre de mission, à laquelle AEF info a eu accès, la mission doit "analyser l'intégralité du processus d'orientation, depuis les vœux émis par les élèves jusqu'à l'inscription dans les formations du supérieur". Le document, signé par les ministres Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal, demande à la mission d'être particulièrement attentive "à la manière dont ces formations veilleront à conserver dans leur classement la diversité de profils présente dans les vœux, ainsi qu'aux efforts qu'elles feront en matière d'ouverture sociale et d'équilibre de genres". Les résultats devraient également permettre de faire ressortir si le contexte sanitaire, notamment l'absence de portes ouvertes et autres événements liés à l'orientation, a pu concentrer les vœux des étudiants sur certaines formations, au détriment d'autres.

La mission devra s'attacher, en plus d'une "analyse globale", à suivre trois points :

- "Un panel de formations ;
- Un panel de doublettes de spécialités de terminale générale et de séries technologiques ;
- Un panel d'établissements d'enseignement supérieur."

Inclure les séries technologiques va permettre d'avoir un regard sur l'ensemble de la cohorte. Indispensable, étant donné que des bacheliers issus de différentes filières demandent potentiellement les mêmes formations. C'est notamment le cas du BUT qui, par exemple, est censé atteindre 50 % de bacheliers technologiques pour sa première rentrée en septembre ([lire sur AEF info](#)).

Observer comment les différents bacheliers ont été classés est également l'un des objectifs de la mission.

Pour s'aider dans sa mission, l'IGESR pourra "prendre l'attache" des associations et des conférences de l'enseignement supérieur, "pour la définition de ces panels". De plus, il pourra "bénéficier du concours" de la Dgesip, la Dgesco et la Depp. La remise du rapport final est attendue "pour le début du mois d'octobre", une fois passées les phases complémentaires.

Rompres avec "la logique rigide des anciennes séries"

La lettre rappelle que la génération de lycéens qui va accéder à l'enseignement supérieur à la rentrée prochaine sera la première issue du nouveau bac et marquera "la jonction entre les deux politiques systémiques" que sont la loi ORE et la réforme des lycées. Ainsi, le lycée doit être, "bien d'avantage que par le passé,

le cadre de la construction progressive de projets d'études supérieures réellement choisis, de manière éclairée, et un tremplin pour la réussite des étudiants".

"Les premiers éléments statistiques publiés par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, à l'automne 2020, ont d'ores et déjà montré que les élèves des lycées s'étaient approprié ces nouvelles possibilités d'ouverture des parcours, rompant, dans la voie générale, avec la logique rigide des anciennes séries", indique le document, qui souligne "la maturité de cette première génération de bacheliers du nouveau lycée".

Dépêche n° 653142



3 min de lecture

Par [Camille Mordelet](#) Publiée le 04/06/2021 à 17h34

IGESRIInspecteur général de l'Education, du Sport et de la Recherche

CPGEClasses préparatoires aux grandes écoles

BUTbachelor universitaire de technologie

DgesipDirection générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

DgescoDirection générale de l'enseignement scolaire

DeppDirection de l'évaluation, de la prospective et de la performance

OREorientation et réussite des étudiants